



Communiqué de presse  
**Marseille, le 9 juin 2016**

**Ce matin, dans le droit fil de leur relation partenariale, Stéphane Bouillon, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Maurice Brun, président de la CCI de région Paca, ont renouvelé l'engagement qui lie l'Etat et la chambre consulaire, à travers la signature de la Convention d'Objectifs et de Moyens (C.O.M.)**



### **La C.O.M. en résumé**

Il s'agit de la déclinaison opérationnelle à l'échelon régional, du Contrat d'Objectifs et de Performance (C.O.P.) noué le 28 mai 2013 au niveau national : un document qui recense les orientations générales définies entre le ministre chargé de la tutelle des CCI et CCI France.

La C.O.M. s'assure que toutes les entreprises d'une même région bénéficient du même niveau de prestations par leur CCI, de manière qualitative et homogène, où qu'elles se trouvent sur le territoire

### **La C.O.M. sert le développement économique**

Si cette convention fait partie des obligations d'une CCI de région, elle fixe des objectifs précis sur 6 axes opérationnels, en phase avec les missions prioritaires du réseau des CCI territoriales pour le développement économique de Paca :

- L'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises dans leur projet,
- L'identification et la promotion des modalités de simplification de la vie des entrepreneurs,
- Le soutien au développement de la formation et des compétences au profit des entreprises en vue de faciliter l'insertion des jeunes,
- Le renforcement de l'internationalisation des entreprises,
- L'accompagnement des chefs d'entreprises dans l'anticipation des mutations économiques et l'adaptation à celles-ci,
- La représentation de la diversité du tissu entrepreneurial et la contribution à l'animation et au développement des territoires en partenariat avec les collectivités.

### **La C.O.M. parmi les 14 chantiers de la CCIR**

Le 23 avril 2015, la CCI de région Paca, présidée par Maurice Brun depuis un mois, passait du projet à l'action via [14 chantiers](#) « *permettant d'avancer groupés et organisés au sein d'un réseau régional où chacun est force de propositions, et peut se faire l'ambassadeur d'une CCI en mouvement* ».

Pour faire face aux mutations du réseau consulaire, pour être « *une CCI de demain plus connectée, collaborative et réactive* », la CCIR Paca publiait le 30 septembre 2015 un [curseur en ligne](#) faisant état de l'avancement de chacun des chantiers au fil du temps.

La signature de la C.O.M est l'un des trois chantiers du « bloc » Relations Extérieures de la CCIR Paca, « livré » ce 9 juin 2016 à Marseille.

Point d'orgue des travaux menés depuis plusieurs mois entre la chambre et les services de l'Etat, cette convention doit être « *le support d'une coopération facilitée entre les services consulaires et ceux de l'Etat grâce à des objectifs stratégiques mieux partagés, des méthodes coordonnées et des objectifs convergents* » a souligné le préfet de région, Stéphane Bouillon. Elle est ainsi à la fois « *un support de réflexion sur les actions menées par le réseau et un outil propre à améliorer la visibilité et l'efficacité de celui-ci en direction des différents publics, autant entreprises qu'acteurs publics ou socioprofessionnels* ».

La mobilisation des chambres a été forte sur le thème essentiel de l'évolution du réseau, autant au plan de son « front-office », sur le service aux entreprises, qu'en ce qui concerne les mutualisations pour son « back-office ».

Une démarche que Stéphane Bouillon n'a pas manqué d'encourager, « *afin de constituer une chambre de région forte au sein d'un réseau solide et efficace, à même de répondre aux enjeux de l'économie régionale, par des actions mises en œuvre au plus près des territoires et des entreprises* »

**5 photos © François Moura libres de droit pour la presse et en toutes résolutions  
à télécharger ici en entrant le mot de passe CCIRcom**

#### **CONTACTS PRESSE**

**CCI de région Paca** : Valérie Marquet - 06 16 800 444 / 04 91 14 42 09 - [valerie.marquet@paca.cci.fr](mailto:valerie.marquet@paca.cci.fr) / @cci\_paca

**Préfet de la Région Paca** : Tessa Frechier Mey - 06 88 68 01 13 / 04 84 35 45 68 - [tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr](mailto:tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr) / @prefet13